

SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE

Situation géographique

- Au nord-ouest de Nantes
- A 20 km du centre de Nantes
- A 50 km de la mer
- Desservie par le grand-axe Nantes - Vannes
- A proximité du grand-axe Nantes - Rennes

[>>> Téléchargez le plan d'accès](#)

Situation administrative

La commune fait partie :

• **de la Communauté de communes Erdre et Gesvres**, comprenant les communes de Casson, Fay de Bretagne, Grandchamp-des-Fontaines, Héric, Nort-sur-Erdre, Notre-Dame-des-Landes, Petit-Mars, Saint-Mars-du-Désert, Sucé-sur-Erdre, Les Touches, Treillières et Vigneux-de-Bretagne. Le président de la Communauté de Communes Erdre et Gesvres est **Yvon Lerat** (conseiller municipal de Treillières).

• **du canton de La Chapelle-sur-Erdre** (depuis le 1^{er} janvier 2015) avec les communes de Fay de Bretagne, Grandchamp-des-Fontaines, La Chapelle-sur-Erdre, Sucé sur Erdre et Treillières, soit 45 600 habitants sur 256 km². Les deux conseillers départementaux sont **Erwan Bouvais et Elisa Drion** (Union de la Droite).

• **de la 3^e circonscription de Loire-Atlantique** avec les communes de Cordemais, Couëron, Indre, Saint-Etienne-de-Montluc, Saint-Herblain, Le Temple-de-Bretagne et une partie de la ville de Nantes. **Anne-France Brunet** (LREM) est la députée.

Préfète de la Loire-Atlantique et des Pays de la Loire : Nicole Klein

Présidente du conseil régional des Pays de la Loire : Christelle Morançais

Président du conseil départemental de Loire-Atlantique : Philippe Grosvalet



Mairie de Vigneux-de-Bretagne

9 rue G.H de la Villemarqué
44360 Vigneux-de-Bretagne

☎ 02 40 57 39 50

📞 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Du lundi au vendredi

9h>12h15 / 14h>17h15

